



Maryvonne BLONDIN
Sénatrice du Finistère

*Membre de la Délégation
aux Droits des femmes
et
de l'Assemblée
Parlementaire au Conseil
de l'Europe*

Quimper, le 7 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 7 JUILLET 2010

Avenir du Tribunal de Commerce de Quimper et Restructuration du Palais de Justice

Maryvonne Blondin, Sénatrice socialiste du Finistère a interrogé le gouvernement, mardi 6 juillet, sur l'avenir du Tribunal de Commerce de Quimper dans le cadre de la restructuration du Palais de Justice.

Le greffe du tribunal de commerce est logé à titre provisoire, depuis 1987, dans une « cave » insalubre aux locaux insuffisants et inadaptés. Or, il s'est récemment vu refuser une solution de relogement dans des locaux adaptés et aux conditions financières semblables au motif que de futures mais aléatoires dispositions de regroupement seraient prochainement prises consécutivement à la réforme de la carte judiciaire.

Ces conditions d'exercice de la justice, perdurant dans le plus grand mépris des personnels de ce greffe, semblent évidemment invraisemblables dans un pays tel que la France.

Ce récent refus de relogement suscitait des interrogations sur l'avenir réservé à ce tribunal dans le cadre de la restructuration du Palais de Justice de Quimper. Mme Blondin a donc souhaité obtenir des garanties et des engagements du ministre afin de déterminer si des dispositions de regroupement, incluant le tribunal de commerce, étaient effectivement envisagées à Quimper, ainsi qu'en connaître les modalités, les moyens alloués et surtout le calendrier.

A sa question, le Secrétaire d'Etat à la Justice a répondu que la Chancellerie était bien consciente du manque de fonctionnalité des locaux du tribunal de commerce de Quimper et qu'elle avait décidé d'inclure cette juridiction dans le palais de justice de Quimper. Dans l'attente de la mise en œuvre de ce projet immobilier de restructuration et d'extension, elle envisage, à moyen terme, le relogement... toujours provisoire (!) dans des locaux plus adaptés.

Madame Blondin accueille favorablement l'annonce d'intégration du tribunal au projet de restructuration du Palais de Justice tout en souhaitant qu'une solution, même provisoire dans des locaux plus adaptés, aboutisse au plus vite. Devant l'incongruité de la situation, elle a invité le secrétaire d'Etat à se rendre sur place.

Contact Presse :
Emmanuelle LE DU
Attachée Parlementaire de Maryvonne BLONDIN
@ : e.le-du@assistants.senateurs.fr
Tél : 02.98.52.24.72